

## Opinions

Courrier des lecteurs

**Sport de proximité:  
contre-projet bien vu**

Le sport est bien plus qu'un loisir: c'est un vecteur de cohésion sociale, de santé publique, de dynamisme local. Pour une commune comme Aigle, berceau de champions, terre d'événements d'envergure et ville sportive par excellence, les infrastructures sont au cœur de notre développement et de notre attractivité. Dans ce contexte, le contre-projet du Conseil d'État vaudois à l'initiative populaire sur le sport présente une opportunité précieuse. Il allie vision à long terme et pragmatisme financier, en prévoyant des moyens concrets pour soutenir les communes dans la modernisation ou la création d'infrastructures sportives. Aigle, avec sa population croissante, ses besoins accrus en équipements de proximité et son rôle central dans la vie sportive régionale, a tout à gagner d'un tel dispositif. Il permettrait de renforcer les installations au service de nos écoles, de nos clubs, de nos familles et d'offrir à notre jeunesse des lieux de pratique accessibles et de qualité. Au-delà des installations, c'est aussi un signal fort: celui d'un canton qui reconnaît le rôle essentiel du sport dans l'éducation, la santé et l'intégration. Ce contre-projet méritait donc un large soutien. Car investir dans le sport, c'est investir dans le lien social, le bien-être collectif et l'avenir de nos territoires. Nous nous réjouissons ainsi des évolutions futures et de l'application de cette politique cantonale sportive ambitieuse en faveur des Vaudoises et des Vaudois.

**Grégory Devaud,**  
syndic d'Aigle, député  
et membre fondateur  
du comité d'initiative

**Pour une école  
plus humaine**

Les récentes coupes dans la santé et la prévention, décidées dans le canton de Vaud, m'inquiètent. On coupe là où il faudrait investir: prévenir coûte moins cher que soigner, et évite bien des souffrances humaines. En tant que professionnel de terrain, je constate que là où la prévention est présente, les soins sont plus légers, les rechutes diminuent. Sans elle, les situations se dégradent: Urgences saturées, hospitalisations en cascade, exclusions professionnelles et sociales. Comment éviter les surcoûts qu'entraîne cette réduction de

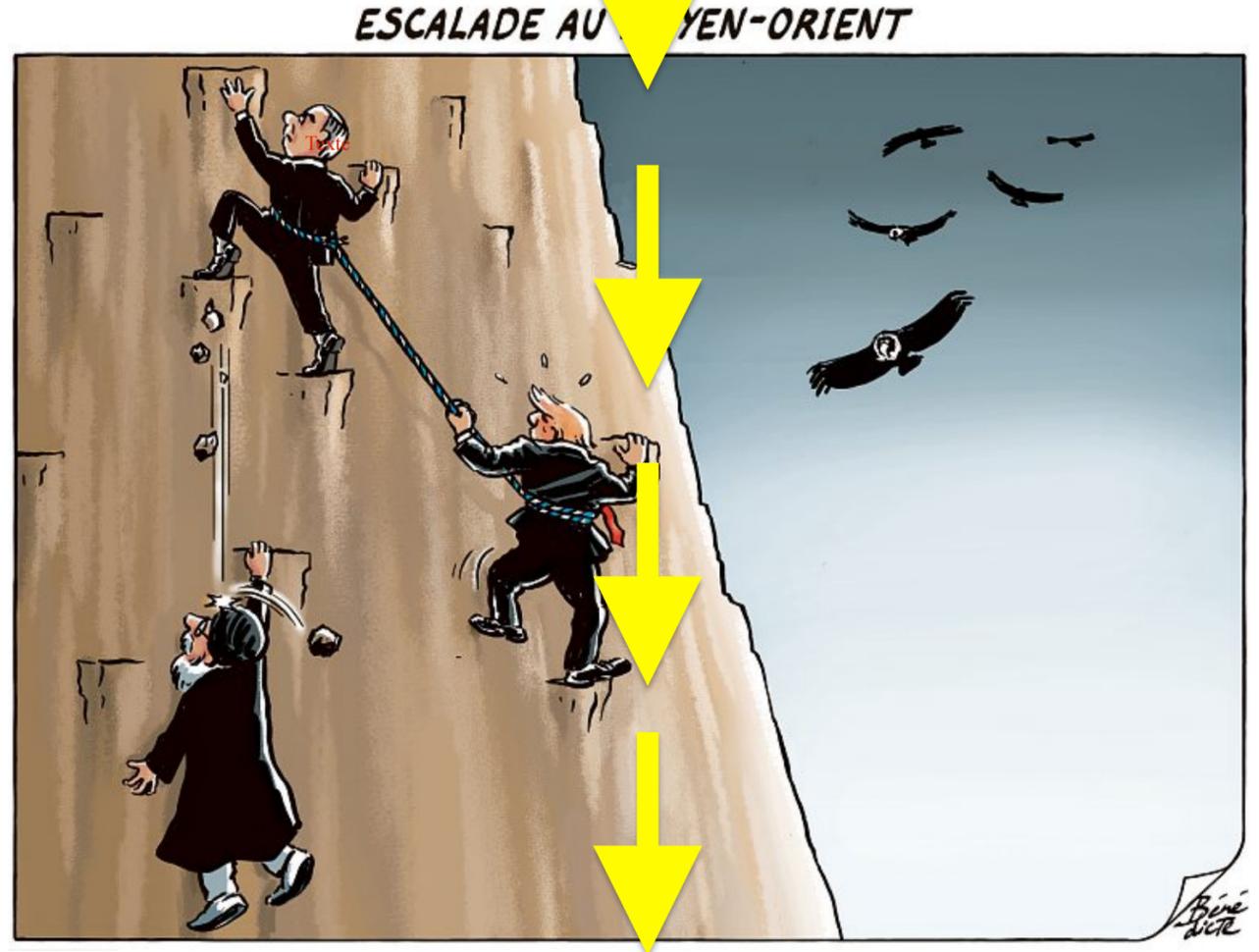
la prévention? En intervenant à la racine: à l'école. Il ne s'agit pas d'ajouter quelques notions éparpillées, comme aujourd'hui, mais de créer une vraie branche scolaire, obligatoire et évaluée. Cela passe par l'apprentissage de ce que nombre d'entre nous n'ont jamais acquis: la gestion des émotions, l'hygiène mentale et physique, la prévention des addictions, ainsi que des compétences relationnelles comme la communication, la coopération, le respect et le vivre-ensemble. Pourquoi est-ce essentiel? Parce que dans plus de 90% des licenciements, les causes sont relationnelles ou liées à la santé. Or, notre école échoue à préparer les élèves à ces réalités. Elle transmet des connaissances utiles, mais éloignées du travail et de la vie. Les comparaisons internationales montrent que des pays comme la Finlande, qui proposent une école plus équilibrée et centrée sur le savoir-vivre, obtiennent de meilleurs résultats. La lecture, les sciences et les mathématiques restent fondamentales pour comprendre le monde et l'améliorer. Mais cela ne suffit plus. Construire un avenir durable, réduire les inégalités et les coûts sociaux passe par une prévention humaine et efficace dès l'école. Intégrer une formation à la santé sociale et personnelle dans le cursus scolaire, c'est une réponse concrète, efficace, s'appuyant sur des financements déjà existants, qui prépare des citoyens responsables, solidaires et en bonne santé.

**Cédric Goedecke,**  
Sainte-Croix

**Écrivez-nous**

Votre opinion nous intéresse. Envoyez votre lettre à [courrierdeslecteurs@24heures.ch](mailto:courrierdeslecteurs@24heures.ch), ou à 24 heures, av. de la Gare 33, case postale 585, 1001 Lausanne. Le texte doit être concis (au maximum 1700 signes, espaces compris), signé, et comporter une adresse postale complète ainsi qu'un numéro de téléphone. Il doit réagir à un article publié dans nos colonnes ou participer à un débat d'actualité. La publication se fait à l'entière discrétion de «24 heures». La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres trop longues. Les lettres ouvertes ne sont pas acceptées ni les réactions à des articles parus ailleurs que dans nos colonnes. Les textes diffamatoires seront écartés.

Signé Bénédicte

**Il faut renforcer le droit des aînés**

En avril dernier, après quatorze ans de travaux préparatoires, le Conseil des droits de l'homme de l'ONU (CDH) a décidé de lancer l'élaboration d'un projet d'instrument international juridiquement contraignant sur les droits humains des personnes âgées.

Un pas décisif vers une protection juridique universelle, la convention visée est soutenue par le Conseil de l'Europe qui participera aux travaux et rejoint une initiative parallèle qu'il a décidée fin janvier 2025 pour mettre fin à la discrimination fondée sur l'âge.

Or, en réponse à une question posée par le conseiller national Nicolas Walder sur ce thème, le Conseil fédéral a estimé en mars dernier qu'il n'existait pas de lacunes normatives dans ce domaine. Tout en étant attaché au respect et à la promotion des droits des personnes âgées, il a déclaré ne pas

être favorable à l'élaboration d'un nouveau traité international.

La Fares, Fédération des associations de retraités et de l'entraide en Suisse, forte d'une vingtaine d'associations avec 130'000 membres, se réjouit de la décision du CDH. Mais, inquiète d'une réponse aussi éloignée des réalités auxquelles elle est confrontée, elle vient de lancer un appel au Conseil fédéral à reconsidérer sa position et à soutenir cette démarche internationale. La Fares constate des lacunes en matière de protection des personnes âgées, des atteintes à leurs droits et un âgisme ambiant. Des stéréotypes, préjugés et comportements discriminatoires à l'encontre des personnes en raison de leur âge sont couramment source de préjugés, d'injustices et désavantagent non seulement les personnes âgées mais aussi les jeunes! Elles affectent aussi la santé et le bien-être.

À titre d'exemples, citons les discriminations subies par ces deux groupes d'âge sur le marché de l'emploi, l'idée de sortir le 4<sup>e</sup> âge de la LAMal, le confinement pendant le Covid des personnes de plus de 65 ans. De l'âgisme à la maltraitance, il n'y a qu'un pas. Selon un rapport récent du Conseil fédéral, entre 300'000 et 500'000 personnes de plus de 60 ans seraient concernées chaque année par une forme de violence ou négligence, données restées ignorées trop longtemps.

La Fares marque sa disponibilité à collaborer à l'élaboration d'une convention afin que les réalités et les besoins des personnes âgées de notre pays soient pris en compte. Dans cette perspective, pourquoi ne pas lancer une enquête sur la discrimination basée sur l'âge à l'instar de celle publiée en mars par l'administration fédérale alle-

mande? 52% des jeunes de 16 à 44 ans versus 35% des personnes âgées de 65 ans et plus y témoignent avoir vécu une discrimination liée à l'âge!

Comme illustré par les changements amenés grâce à la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) ratifiée par la Suisse en 2014, une convention sur les droits humains des personnes âgées constituera un puissant levier pour faire avancer la situation.



**Eilane Rey**  
Déléguée de l'UREV à la FARES et au Conseil suisse des aînés



**Bea Heim**  
Présidente de la FARES

UREV = ... 😊

FARES = Fédération des Associations des Retraité-e-s et de l'Entraide en Suisse

**Pourquoi les apprentis ont besoin de davantage de semaines de vacances**

Nous avons récemment adressé un courrier au Conseil fédéral afin de lui demander d'accorder aux apprentis suisses un droit à huit semaines de vacances. Cette proposition repose sur plusieurs facteurs: d'une part, il s'agit de soulager les apprentis du stress et de la pression liés au travail; d'autre part, de reconnaître les difficultés qu'ils rencontrent à concilier travail en entreprise, formation scolaire et vie privée.

En effet, l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle commence déjà au stade

de la formation, et mérite d'être mieux pris en compte dans les conditions-cadres de l'apprentissage.

L'enquête WorkMed, récemment publiée, révèle que près de 60% des 49'000 apprentis interrogés déclarent avoir souffert de troubles psychiques liés au stress, à une charge de travail excessive et à la fatigue vécus durant leur formation. Cela fait des années que les syndicats tirent la sonnette d'alarme, mais leurs alertes restent trop souvent ignorées. Il est grand temps de changer nos pra-

tiques et de prendre soin de notre relève professionnelle, afin qu'elle n'arrive pas sur le marché du travail, après l'obtention de son CFC, en détresse et incapable d'exercer correctement son métier à cause des traumatismes subis durant l'apprentissage.

Si nous demandons huit semaines de vacances pour les apprentis, ce n'est pas par hasard. C'est une réponse directe à la surcharge que nous vivons, qui pèse lourdement sur notre moral et sur notre efficacité au travail. Lorsqu'un métier est impacté par la dété-

rioration de la santé mentale, cela affecte inévitablement la qualité du travail accompli, quelle que soit la branche.

Ces huit semaines sont importantes aussi parce que l'apprentissage ne se limite pas à un simple emploi. Il combine plusieurs formes d'exigences: l'acquisition de compétences professionnelles sur le lieu de travail, les cours interentreprises, mais aussi la formation théorique dans les cours professionnels, qui prennent entre un et deux jours par semaine selon la branche et l'année d'apprentissage.

Ce rythme laisse peu de place à un véritable repos. On se retrouve souvent à enchaîner les journées sans pouvoir vraiment souffler. Offrir plus de vacances, ce n'est donc pas un luxe ou un caprice, c'est une manière de garantir une formation durable, humaine et respectueuse de notre santé.

En bref, si vous avez l'occasion de signer cette lettre adressée au Conseil fédéral, faites-le, pour nous, pour les apprentis d'aujourd'hui, mais aussi pour les générations futures. Il est essentiel qu'ils ne commencent pas leur vie profes-

sionnelle déjà fragilisés. Soutenir les jeunes en formation, c'est investir dans l'avenir.

Et une fois cette étape franchie, nous continuerons le combat, notamment en portant la revendication d'un salaire minimum digne pour toutes les personnes en formation.



**Abdel Saiah**  
Co-président du PS Yverdon